

*Report on the Possibility of Creating a Free Trade Area in Europe*, préparé pour le conseil de l'O.E.C.E., par un comité spécial. Une brochure, 6 po. x 8½, 57 pages. — L'Organisation Européenne de Coopération Économique, 2 rue André-Pascal, Paris, XVI<sup>e</sup>, 1957. (50 cents)

Camille Martin

Volume 34, numéro 2, juillet–septembre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000227ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000227ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1958). Compte rendu de [*Report on the Possibility of Creating a Free Trade Area in Europe*, préparé pour le conseil de l'O.E.C.E., par un comité spécial. Une brochure, 6 po. x 8½, 57 pages. — L'Organisation Européenne de Coopération Économique, 2 rue André-Pascal, Paris, XVI<sup>e</sup>, 1957. (50 cents)]. *L'Actualité économique*, 34(2), 344–345. <https://doi.org/10.7202/1000227ar>

ou des prêts de l'étranger, les autorités publiques doivent néanmoins s'efforcer de créer des conditions susceptibles d'encourager l'épargne locale volontaire. Mais, en Égypte comme dans la plupart des pays sous-développés, la politique fiscale est l'instrument le plus efficace d'accumulation du capital. La politique fiscale, dont les efforts et les moyens ainsi que les résultats obtenus depuis 1939 font l'objet d'un chapitre de cette étude, a pour rôle de prélever sur le revenu national une part permettant à la fois de financer les plans de développement et de créer des conditions susceptibles d'encourager les investissements privés.

Un double danger, que montre bien ce Cahier sur l'Égypte, menace l'avenir du développement économique de tous les pays sous-développés: le danger de surenchère entre les grandes puissances plus soucieuses d'élargir leur zone d'influence que de contribuer à la solution des problèmes économiques et sociaux des pays sous-développés et, en manière de réaction de la part de ces pays, le danger d'un nationalisme excessif qui en freine le développement et en retarde la croissance. L'état actuel de la conjoncture politique internationale accroît ce dernier danger contre lequel s'impose un effort constructif qui «pourrait consister à montrer par des exemples précis les implications et les limites de ces politiques (nationales) et à rechercher leur articulation à des formules souples et pratiques de collaboration internationale et régionale».

En résumé, bien que la mobilisation des ressources internes de financement doive jouer un rôle prépondérant dans toute politique de développement en Égypte, compte tenu de la situation, «l'appoint de capitaux extérieurs — de préférence sous forme d'emprunts publics à long terme — sera nécessaire, du moins dans les premières étapes de la réalisation de grands projets, si l'on veut aboutir à une œuvre de développement étendue et suffisamment rapide, susceptible de contrebalancer l'accroissement continu de la population».

Camille Martin

**Report on the Possibility of Creating a Free Trade Area in Europe**, préparé pour le conseil de l'O.E.C.E., par un comité spécial. Une brochure, 6 po. × 8½, 57 pages. — L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, 2 rue André-Pascal, Paris, XVIe, 1957. (50 cents).

Devant les perspectives du groupement de six pays membres dans une Union douanière et économique, établissant entre eux un marché commun par l'abolition de toutes entraves au commerce, tarifaires ou autres, l'Organisation Européenne de Coopération Économique, favorable depuis toujours à la libération des échanges, a formé, à sa session de juillet 1956, un comité d'études, chargé de trouver les formes et les méthodes possibles d'association entre les pays de la nouvelle Union douanière en formation, et les autres pays membres de l'O.E.C.E.

Le comité d'études a porté son attention sur la création d'une zone de libre échange dans laquelle, comme dans le cas de l'Union douanière proposée, toutes les entraves au commerce entre les pays membres seraient supprimées, mais dans laquelle contrairement à l'Union douanière avec son tarif commun pour les pays

du dehors, chaque pays garderait son propre tarif vis-à-vis des pays situés en dehors de la zone.

L'expérience étant nouvelle, on peut se demander s'il est techniquement possible d'établir une telle zone en Europe. Dans l'affirmative, quels seraient les problèmes commerciaux à résoudre? De plus, n'y aurait-il pas de problèmes communs à la zone et à l'Union douanière qui seraient susceptibles de solutions identiques?

Ces questions, auxquelles on trouvera les réponses dans la première partie de ce rapport, sont importantes tant du point de vue politique que du point de vue technique, car tous les pays membres de l'O.E.C.E. désirent maintenir leurs relations commerciales dans des limites satisfaisantes de réciprocité et éviter la discrimination entre eux.

Pour leur part, les six pays de l'Union douanière ne prétendent pas s'en tenir aux seules considérations tarifaires ou même économiques. Ils sentent le besoin de coordonner toutes leurs politiques financières, économiques et sociales. Le Comité d'études se demande si, à la faveur du resserrement des liens économiques entre les pays de la zone de libre échange et l'interdépendance qui doit en résulter, il ne serait pas possible de suivre l'Union douanière sur ce terrain.

Le Comité d'études a également eu à envisager un bon nombre de problèmes généraux, se rapportant notamment à l'étendue de la zone et au degré de réciprocité à accorder, sans compter des problèmes particuliers dont celui concernant les produits agricoles n'est pas le moins important ni le moins difficile. Et que dire de celui des pays en voie de développement économique ou ayant des territoires outre-mer? L'attitude que plusieurs pays membres de l'O.E.C.E. sont susceptibles d'adopter vis-à-vis de la zone dépendra dans une bonne mesure des solutions que l'on aura trouvées à ces problèmes, dont l'étude fait l'objet de la deuxième partie de ce rapport.

Dans tout cela, il faut évidemment tenir compte des engagements internationaux antérieurs, en particulier de ceux qui ont trait à l'Entente générale sur les Tarifs et le Commerce (G.A.T.T.). C'est l'intention du comité que la zone vienne épauler la G.A.T.T. par sa contribution à l'expansion du commerce à l'échelle mondiale.

Camille Martin

**The Import Dependence of Britain and Western Germany (A Comparative Study)**, par H. H. LIESNER. Un vol., 6 po. × 9, broché, 84 pages. — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS AND SOCIOLOGY, UNIVERSITY OF PRINCETON, New-Jersey, 1957. (25 cents).

La forte tenue de la balance des paiements de l'Allemagne de l'Ouest, depuis la fin de la dernière guerre, est assurément une des plus étonnantes des surprises que ce pays réservait au monde. Depuis 1951, l'Allemagne a accumulé des surplus, ajoutant ainsi considérablement à ses réserves d'or et de dollars et à sa position créditrice à l'Union européenne des Paiements. Cette situation s'explique dans une large mesure, par le solde favorable du commerce extérieur du pays. Exportations et importations ont les unes et les autres augmenté à un rythme rapide, mais les premières ont toujours gardé une bonne avance sur les secondes.